**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

Honneur – Fraternité – Justice



**MINISTERE DE L’HYDRAULIQUE ET DE L’ASSAINISSEMENT**

**PROJET D’ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE KIFFA A PARTIR DU FLEUVE SENEGAL**

**AVIS DE PREQUALIFICATION**

**(APQ)**

Secteur : Alimentation en Eau Potable

No. du financement : MRT1039

AOI avec prequalification No. : N°03/UCP-PAEPK/MHA/2024

1. Le présent Avis fait suite à l’Avis Général de Passation des Marchés paru dans [www.beta.mr](http://www.beta.mr) , [www.dgmarket.com](http://www.dgmarket.com) et [www.isdb.org](http://www.isdb.org) *en date du 04/12/2023.*
2. Le gouvernement de la République islamique de Mauritanie a obtenu un financement auprès de la Banque Islamique de Développement (BID) pour financer le coût du projet d'Alimentation en Eau Potable (AEP) de la ville de Kiffa à partir du fleuve Sénégal, et entend affecter une partie du produit de ce financement aux paiements relatifs au marché pour les travaux du troisième lot du projet AEP de Kiffa, reliant la station de pompage SP2 à Sélibabi (PK45) au réservoir R2 (PK100). Ce lot est réparti en deux sous-lots :

* **Sous-lot 3.2 (PK45 - PK71) : Financé par le Fonds d’Abou Dhabi (FAD)**

Ce sous-lot couvre l'installation des infrastructures d'adduction et de distribution d'eau depuis la station de pompage SP2 à Sélibabi jusqu'à l'ouvrage OSA2 au PK71, et inclut :

1. **Station de Pompage SP2 :**

Construction et électrification d’une station de pompage d’une capacité de 1 850 m³/h avec une hauteur de refoulement de 145 m, incluant une protection anti-bélier, un système de télégestion, et une bâche de stockage de 2 x 2 500 m³. L’infrastructure comprend également des locaux pour les équipements électriques, un atelier, et des logements pour le personnel (bâtiment de deux étages, logement de gardien). Sont également intégrés les systèmes de drainage et d’évacuation des eaux ainsi que les aménagements connexes (voirie, clôture, éclairage, fosses septiques).

1. **Conduite d’adduction entre PK45 et PK71 :**

Fourniture, transport, et pose d’environ 27 km de conduites en fonte ductile DN 800 mm pour le refoulement entre SP2 et PK71.

1. **Réseaux de distribution le long du tracé :**

* Fourniture, transport, et pose d’environ 16 km de conduites secondaires en PEHD pour adduction gravitaire (PE100, PN25, diamètres DE 90 et 160).
* Installation d’environ 31 km de conduites en PEHD (PE100, PN10, DE 75 à 315 mm) parallèles à la conduite principale.
* Construction de châteaux d'eau, ouvrages courants, et points de distribution dans les localités le long du tracé.
* **Sous-lot 3.1 (PK71 - PK100) : Financé par la Banque Islamique de Développement (BID)**

Ce sous-lot couvre les infrastructures d'adduction et de distribution entre l’ouvrage OSA2 (PK71) et le réservoir R2 (PK100). Les travaux comprennent :

1. **Conduite d’adduction entre PK71 et PK100 :**

* Fourniture, transport, et pose d’environ 32 km de conduites de refoulement en fonte ductile DN 800 mm entre PK71 et le réservoir R2, y compris ouvrages et pièces spéciales en ligne.

1. **Réseaux de distribution le long du tracé :**

* Fourniture, transport, et pose d’environ 20 km de conduites secondaires en PEHD pour adduction gravitaire (PE100, PN25, diamètres DE 90 à 200 mm), avec ouvrages et pièces spéciales en ligne.
* Fourniture, transport, et pose d’environ 30 km de conduites de distribution en PEHD (PE100, PN10, DE 75 à 315 mm) le long de la conduite principale.
* Construction de châteaux d'eau, ouvrages courants, et points de distribution dans les localités le long du tracé.

1. **Réservoir de mise en charge R2 à PK100 :**

Le réservoir R2 sera construit et équipé avec une capacité totale de 10 000 m³, comprenant deux cuves de 5 000 m³ chacune et une chambre de vannes. En complément, des aménagements tels que les voiries, un éclairage photovoltaïque seront également intégrés à l’infrastructure.

1. Les marchés seront financés conjointement par le FAD et la BID. L’appel’ d’offres sera régi par les règles et procédures de la Banque Islamique de Développement.
2. Le Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement entend pré-qualifier des entrepreneurs pour les travaux du troisième lot du projet AEP de Kiffa. Les critères de préqualification pour chacun des deux sous-lots sont détaillés à la Section III. Critères et conditions de qualification- du document de pre-qualification.
3. Les candidats ont la possibilité de soumettre leur candidature pour l’un ou les deux sous-lots des dits marchés, selon leur capacité à satisfaire aux critères de pré-qualification spécifiés dans le dossier de pré-qualification. Les candidats peuvent postuler pour un seul sous-lot ou pour les deux sous-lots, à condition de respecter les exigences fixées pour chaque sous-lot.
4. La pré-qualification se déroulera conformément aux procédures de pré-qualification spécifiées dans les Directives pour l’acquisition de Biens, Travaux et Services connexes dans le cadre de Projets financés par la BID, Edition Avril 2019, révisés en Février 2023, (les « Directives »),; elle est ouverte à tous les candidats des pays qui répondent aux critères de provenance, tels que définis dans les Directives.
5. Les candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l’Unité de Coordination du Projet AEP Kiffa (MHA, BP 13\_49, téléphone : (222) 49 36 04 01, fax : (222) 45 24 02 67, email m[jiddou@hydraulique.gov.mr](mailto:jiddou@hydraulique.gov.mr%20com) , [mniang@hydraulique.gov.mr](mailto:mniang@hydraulique.gov.mr%20)  et prendre connaissance à titre gratuit des documents de pré-qualification tous les jours ouvrables à l’adresse mentionnée ci-dessus de 8 h à 17 h le lundi, mardi, mercredi et jeudi et de 8 h à 12 h le vendredi.
6. Les candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet du document de pré-qualification en *Français* contre un paiement non remboursable de **trente mille Ouguiya (30 000 MRU**) versé au trésor public. Le document devra être récupéré au siège de l’unité de coordination du projet UCP-PAEPK sur présentation de la quittance trésor.
7. Les dossiers de candidature pour la pré-qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée délivrée à l’adresse ci-aprè avant le **lundi 07 avril 2025 à 12h00** et doivent être clairement marquées « Candidature de pré-qualification pour le projet d’alimentation de la ville de Kiffa à partir du fleuve Sénégal (Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement) – Sous-lot(s) 3.1, 3.2 ou les deux sous-lots 3.1 et 3.2 ».

*Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement, République Islamique de Mauritanie,*

*455, Ilot C, Tevragh Zeina, Nouakchott,*

*Téléphone : (222) 45 25 38 52, email* [*cpmpmha@gmail.com*](mailto:cpmpmha@gmail.com)*»*

1. **Date, heure et lieu d’ouverture des plis**

L’ouverture des plis est fixée au **lundi 07 avril 2025 à 12h30**, au siège de la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement, situé au **455, Ilot C, Tevragh Zeina, République Islamique de Mauritanie**.

**Pour le Maitre d’Ouvrage :**

Le Coordinateur National du Projet

**Mohamed JIDDOU**